



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 27 septembre 2018

n° 166-18 C

Objet : *RD - Convention de participation entre AREA, le Département de la Savoie, Grand Chambéry et Grand Lac relative à la réduction tarifaire des péages des autoroutes A41 et A43 sur les portions reliant Aix-les-Bains Nord, Aix-les-Bains Sud, Chambéry Nord et Chignin-Les Marches*

- date de convocation le 21 septembre 2018
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-huit, le jeudi vingt-sept septembre à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Barberaz, salle des fêtes, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 64

Aillon-le-Jeune	
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet - Yvette Fetaz
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Anne Manipoud
Bellecombe-en-Bauges	Jean-Luc Berthalay
Challes-les-Eaux	Julien Donzel
Chambéry	Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Marie-José Dussauge - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Christian Papegay - Pierre Perez - Benoit Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Cognin	Jean-Pierre Beguin - Florence Vallin-Balas
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillermet
La Ravoire	Frédéric Bret - Marc Chauvin - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Jacqueline Rol
Saint-Cassin	
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Jérôme Esquevin
Vérel-Pragondran	
Vimines	Lionel Mithieux

- conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Christophe Richel

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 11

de Christiane Boisselon à Sylvie Vuillermet - de Denis Callewaert à Luc Berthoud - de Michel Dantin à Josiane Beaud - de Albert Darvey à Pierre Gerard - de Philippe Dubonnet à Louis Caille - de Pierre Duperier à Pierre Hemar - de Daniel Grosjean à Julien Donzel - de Bernadette Laclais à Jean-Benoît Cerino - de Jean-Marc Léoutre à Michel Dyen - de Dominique Saint-Pierre à Muriel Jeandet - de Alain Thieffenat à Anne Manipoud

- conseillers excusés : 7

Céline Barniaudy - François Blanc - Stéphane Bochet - Suzanne Boucher - Jean-Pierre Coendoz - Luc Meunier - Philippe Trepier

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 27 septembre 2018

délibération n° 166-18 C

objet **RD - Convention de participation entre AREA, le Département de la Savoie, Grand Chambéry et Grand Lac relative à la réduction tarifaire des péages des autoroutes A41 et A43 sur les portions reliant Aix-les-Bains Nord, Aix-les-Bains Sud, Chambéry Nord et Chignin-Les Marches**

Michel Dyen, vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des voiries et des infrastructures, expose que le secteur sud de l'agglomération chambérienne connaît des difficultés de déplacements aux heures de pointe. Le développement dans les années à venir des projets d'urbanisation et de développement de l'activité économique vont accroître ces difficultés sur le réseau viaire du secteur.

Afin de faire face à l'accroissement de trafic constaté sur le réseau routier départemental et inciter les automobilistes à se reporter sur les autoroutes A41 et A43 sur les portions reliant Aix-les-Bains Nord, Aix-les-Bains Sud, Chambéry Nord et Chignin-Les-Marches, le Département de la Savoie, Grand Chambéry et Grand Lac ont demandé à AREA de concevoir un nouveau dispositif de réduction tarifaire du péage sur cette zone géographique.

En effet, même si des offres de réduction tarifaire ont existé par le passé sur la liaison Chignin-Chambéry (dispositifs Tandem et Vivacité), ces offres ont été arrêtées le 1^{er} septembre 2015 et aucun nouveau dispositif n'a été mis en place depuis cette date pour de nouveaux clients potentiels.

La nouvelle offre commerciale proposée par AREA s'inscrit dans la gamme Cito Télépéage à réduction d'AREA qui propose des réductions progressives en fonction des seuils de consommation sur la zone concernée.

AREA s'engage à proposer aux automobilistes une réduction Cito Aix-Chambéry-Chignin qui s'applique chaque mois, par palier, en fonction du montant de la consommation péage sur tous les trajets réalisés sur les liaisons Aix-les-Bains Nord, Aix-les-Bains Sud, Chambéry Nord et Chignin-Les Marches.

Consommation péage mensuelle sur la zone Cito Aix-Chambéry-Chignin	Taux de réduction applicable
De 0 € à 3,90 €	0 %
De 4 € à 39,90 €	50 %
40 € et au-delà	70 %

Pour ce faire, il est proposé de conclure une convention de participation à la réduction tarifaire des péages entre le Département de la Savoie, Grand Chambéry et Grand Lac à hauteur des seuils de participation annuelle définis ci-après :

- pour le Département : 350 000 €,
- pour Grand Chambéry : 75 000 €,
- pour Grand Lac : 75 000 €.

La présente convention prend effet à compter du 1^{er} septembre 2018 pour une durée d'un an et sera tacitement reconduite annuellement dans les mêmes termes, sauf dénonciation par l'un des partenaires.

AREA produira chaque année un état récapitulatif du nombre d'abonnés ainsi qu'un bilan comprenant le nombre des transactions réalisées, le montant des consommations ayant fait l'objet d'une réduction et les parts respectives du financement de la réduction par le Département, Grand Chambéry, Grand Lac et AREA.

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à la majorité par 71 voix Pour et 4 voix Contre :

Article 1 : **approuve** la convention de participation relative à la réduction tarifaire des péages autoroutiers entre le Département de la Savoie, Grand Chambéry, Grand Lac et AREA,

Article 2 : **autorise** le président ou son représentant à signer cette convention.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 166-18 C

Objet de l'acte : RD - Convention de participation entre AREA, le Département de la Savoie, Grand Chambéry et Grand Lac relative à la réduction tarifaire des péages des autoroutes A41 et A43 sur les portions reliant Aix-les-Bains Nord, Aix-les-Bains Sud, Chambéry Nord et Chignin-Les Marches

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 10 - Divers 3 - Autres

Date de l'acte : 27 septembre 2018

Annexe :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20180927-lmc1H21319H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H21319H1

Date de transmission en Préfecture : 11 octobre 2018

Date de réception en Préfecture : 11 octobre 2018